

Écrit périodique agréé par La Poste sous le n° P505289

Bureau de dépôt : 6880 BERTRIX.

Éditeur responsable : BOURG M.C. Rue de la Gare, 214, 6880 Bertrix.

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

Belgique – België
P.P. – P.B.
6880 BERTRIX
BC 10516

"Le Baudet" Périodique mensuel édité par le

# Club Philatélique Ardennais.

Peut paraître en juillet et août.

N° 479 de novembre 2022.



**Réunion le 18 novembre 2022 : RDV à 19h00 !**

## Sommaire de ce bulletin.

*Le mot du président et lien Internet précieux*

*page 3*

*Le coin du Pro et/ou du spécialiste :*

*On collectionne en 1950 – 5*

*page 4*

*Petites annonces*

*page 6*

*Orthographe et géographie – Francis Kinard*

*page 7*

*Les timbres, l'Ukraine et la guerre – Marcel Rousseau*

*page 8*

*Le facteur rural, un forçat de la route – Sylvain*

*page 11*

*Les papes – archives*

*page 14*

*Echanges aux enchères de novembre 2022*

*page 15*

***Soutenez le Club Philatélique Ardennais en versant votre cotisation annuelle sur le compte bancaire dont référence en page suivante. Par avance, nous vous en remercions !***

**CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS à 6880 BERTRIX.**

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

**Conseil d'Administration ou Comité 2022**

Présidente d'honneur : † Madame MOREAUX Jacqueline.

Président - BOURG Marcel Camille, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix

Secrétaire : Tél.: 061 / 41.15.76 (de préférence) GSM 0498 / 33 44 44

Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)

Vice-président - DENY Luc, rue de la Concile, 2 6820 Florenville.

Trésorier : Tél. 061 / 28.73.88 GSM 0494 / 47 18 43

Adresse courriel : [luc.deny@yahoo.fr](mailto:luc.deny@yahoo.fr)

Administrateurs Antoine André, rue de Blézy, 58 6880 Bertrix Tél. : 061 41 19 04

et Beaunée Francis, rue de Mayavaux, 29 6870 Vesqueville GSM 0471/76 10 08

Adresse courriel : [fbeaugnee@gmail.com](mailto:fbeaugnee@gmail.com)

Délégués : Didier Marcel, rue de Bohaimont, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 29 86

Lemoine Marie-Jeanne, Place d'Urio, 5 6880 Orgeo/Bertrix. GSM 0494 / 26 88 10

Noiret Arsène, rue de la Résistance, 7 6850 Carlsbourg Tél.: 061 53 43 23

† Parfondry Jeannine, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix.

Thiébaud Marie-Paule, La Chenau, 16 6880 Auby/Bertrix Tél.: 061 41 21 55

.....  
**Cotisations** :

La perception des cotisations se fait toute l'année, au début de chaque séance pour les nouveaux membres, et, pour les anciens, le jour de l'Assemblée Générale. Le montant peut aussi être versé au compte

IBAN : **BE03 3636 0100 6784** BIC : **BBRUBEBB**

du "Club Philatélique Ardennais" à 6880 Bertrix.

Montant de la cotisation : 8 € pour les jeunes jusque 16 ans.

15 € pour les jeunes, dès 17 ans.

L'envoi du bulletin mensuel ou des invitations ne se fait qu'aux membres en règle de cotisation à notre Club ou à un Club ou Cercle avec lequel nous avons une convention de partage d'avantages.

Peuvent participer aux "échanges aux enchères" les membres en règle de cotisation, non marchands et les lectrices et lecteurs de ce bulletin de contact. Le jour de l'A.G., les sympathisants sont les bienvenus et peuvent participer aux activités, même s'ils ne sont pas membres du Club.

N'ont donc accès aux réunions, en dehors de l'Assemblée Générale, que les membres cotisants.

.....  
**Réunions** :

Les réunions ont lieu mensuellement, en principe le deuxième vendredi du mois, salle du premier étage (accès par ascenseur ou escalier) de la Maison de Village, Place des 3 Fers, 13 à 6880 Bertrix, à partir de 19 heures.

Si le 2<sup>ème</sup> vendredi est un jour férié, la réunion est automatiquement reportée au vendredi suivant. Les autres modifications de dates, horaires, lieux de réunion etc. sont annoncées aux membres par le bulletin mensuel ou par la presse régionale.

**Pour toute correspondance concernant le Club : s'adresser au président, par courrier ou courriel. Merci !**

**Adresse courriel : [bourg.marcel.camille@gmail.com](mailto:bourg.marcel.camille@gmail.com)**

*Chers amis philatélistes .... Et autres,*

*Bonjour,*

**Date de notre réunion de novembre : le vendredi 18** (le vendredi 11 étant férié !)

Je vous le disais le mois dernier, mon état de santé ne me permet pas d'assurer, comme il le faudrait, les tâches qui incombent à un président de Club Philatélique.

Les participants à la réunion d'octobre ont remarqué mon absence et je les prie de bien vouloir m'en excuser. A mon grand regret, il m'était impossible de les rejoindre car j'étais, de nouveau, hospitalisé. Malgré les 4 doses de vaccin reçues, j'ai été rattrapé par le Covid et sa litanie de maux divers. Une embolie pulmonaire (la deuxième) est venue couronner le tout.

Je réitère donc mon appel, lancé le mois dernier, pour que des bonnes volontés se fassent connaître pour que notre Club puisse poursuivre ses activités de façon optimale.

Heureusement, vous pouvez compter sur "Le Baudet", notre bulletin de contact, lorsque je ne suis pas loin de mon ordinateur mais, comme je vous le disais, il pourrait être mieux utilisé par les Membres du Club.

Ce n'est pas un organe de contact à sens unique et il devrait mieux servir de relation entre tous les Membres. Chacun d'entre vous collectionne différemment. Faites savoir aux autres ce que vous recherchez, ce qui pourrait améliorer votre collection, la façon dont vous collectionnez, en un mot, ce qui pourrait vous faire plaisir au niveau philatélique. Vous savez que vous pouvez vous faire connaître mieux, ne serait-ce qu'en demandant à publier une petite annonce. Nous ne sommes pas "La Réclame Ardennaise" où travaillait notre ami André, et, si vous éprouvez des difficultés à rédiger personnellement votre annonce, il pourra toujours vous y aider, il n'a pas perdu la main !

La rubrique "Petites annonces" est absente de notre publication depuis de nombreux mois et ne demande qu'à vous servir. Profitez-en donc un maximum, lecteurs de tous pays qui nous lisez : c'est entièrement gratuit !

Estimez-vous que nous devrions apporter quelque amélioration à la présentation de notre bulletin ? Verriez-vous la nécessité de faire paraître une nouvelle rubrique ? Faites-nous part de vos souhaits, de vos désirs, nous sommes à votre écoute et ferons le maximum pour vous satisfaire, dans les limites de nos disponibilités.

Pour nos Membres, comme je vous le disais le mois dernier, nous avons à cœur de rechercher le meilleur et, si vous souhaitez participer à la rédaction du "Baudet", rien n'est plus simple, ....surtout si vous possédez un ordinateur.

Je ne suis pas égyptologue mais j'ai déjà décodé des écritures farfelues (je n'ai pas dit de farfelus !) Je vous ai dit que les hiéroglyphes n'étaient pas mon fort mais je suis encore capable de petits efforts malgré mon piteux état.

Osez ! Ce n'est que le premier pas qui coûte et j'attends vos suggestions avec grande espérance.

Dans l'attente de vous lire nombreux en réponse à cet appel à collaboration.

Que la lecture de ce bulletin vous apporte ce que vous en attendez, c'est notre plus cher désir.

B.M.C.



Notre rubrique : *Le Coin du Pro et ou du Spécialiste*

## On collectionne en 1950. 5<sup>ème</sup> partie.

### De la structure et de l'impression des Timbres-Poste

Dès qu'il commence à collectionner, un débutant doit s'attacher à distinguer au premier coup d'œil la structure et le mode d'impression des timbres.

Les timbres-poste sont imprimés en FEUILLETS, séparés souvent en deux PANNEAUX. Les feuillets comportent un nombre variable de vignettes de même teinte et valeur, allant jusqu'à 100 timbres par panneau.

L'impression est réalisée suivant différents procédés : typographie, gravure, taille-douce, héliogravure ou lithographie. Nous n'entrerons pas ici dans l'exposé de ces divers procédés car cela nous entraînerait dans des développements sortants du cadre de notre petit opuscule. On acquiert rapidement l'habitude de les distinguer l'un de l'autre et en général les catalogues indiquent le procédé de l'impression utilisé pour chaque tirage.

Tout défaut, omission, correction ou rectification dans les « clichés » qui ont servi aux tirages et qu'on désigne d'une façon générique par le terme « PLANCHE », et qui se reproduit sur certains timbres de tous les feuillets ou de certains feuillets d'un tirage, constitue ce que l'on désigne sous le terme de « **variétés** ».

Voici un exemple typique de variété.

Par suite d'un oubli du graveur ou d'un accident survenu à la planche, le c de 10 c. (COB 420 V2) n'existe pas à la droite sur certains timbres de ce tirage.

Les variétés sont en général considérées comme timbres rares et acquièrent souvent une valeur élevée.

C'est la raison pour laquelle nous vous avons invités à être attentifs et à examiner avec soin tout timbre venant en votre possession. Si un heureux hasard fait tomber une « variété » entre vos mains, réservez-lui une place à part dans votre album et indiquez l'objet de la variété par une petite flèche de couleur que vous trouverez chez tous les négociants en timbres-poste ou d'accessoires philatéliques. Les timbres sont imprimés sur différents papiers, classés en général en trois catégories : épais, moyen et mince.

Parfois un même timbre a été tiré en plusieurs fois sur des papiers différents, et cela peut jouer un rôle dans la rareté et, partant, la valeur des timbres de l'un des tirages

exécuté en quantité minime sur un papier différent de celui du fort tirage. Encore une fois, soyez attentifs, consultez votre catalogue et examinez bien vos timbres.

**La TEINTE** joue également un rôle important. Plus la teinte d'une vignette est fraîche, plus le timbre est beau. Les différences de teintes font aussi l'objet de variétés quand elles sont le produit d'une erreur réelle ou d'une défectuosité d'impression.

Toutefois, méfiez-vous des timbres décolorés ou dont la nuance est altérée par produits chimiques, immersion prolongée, exposition au soleil et autres truquages ou accidents. En matière de teinte il faut être prudent.

Une variété assez fréquente est constituée par les « **TETE-BECHE** ».



Un des timbres d'un panneau se trouve renversé par rapport aux timbres voisins. Dans ce cas, cela va de soi, il ne faut pas détacher le timbre voisin ; on place les deux timbres reliés par leur dentelure tels quels dans l'album.

Pour leur utilisation, les timbres doivent naturellement être détachés par les usagers un par un. C'est pour permettre cette séparation que, lors de l'impression, on ménage tout autour de chaque vignette une marge en blanc plus ou moins large.

Lors de la création des premiers timbres et pendant une certaine période (et encore actuellement dans certains cas), on devait détacher les timbres au moyen de ciseaux.

Malheureusement les usagers d'alors, ne songeant pas aux futurs collectionneurs, n'ont guère pris la précaution de couper dans la marge, bien régulièrement, souvent même le coup de ciseaux a supprimé complètement la marge sur l'un ou l'autre côté de la figurine qui n'est plus encadrée régulièrement.



Le timbre est alors « mal centré » et cela lui enlève beaucoup de sa valeur. Voyez par exemple une belle « épaulette » 1849 de Belgique, le timbre "10 centimes brun", bien centré, vaut plus de 1.000 francs (+/-25 € en 1950 – 90 € en 2022) ; par contre, si le coup de ciseaux a effleuré le cadre ou a rogné le timbre, vous pouvez l'obtenir pour beaucoup moins cher !

Dès 1860 on chercha à remédier au fastidieux emploi des ciseaux, et après quelques tâtonnements on en vint au procédé encore en usage de la **DENTELURE**.

Des machines spéciales perforent, après impression, les feuillets de timbres dans les marges, d'une suite de petits trous d'un diamètre qui varie de façon telle qu'il y a de sept à dix-sept trous par deux centimètres. Cette longueur de 2 centimètres est l'étalon adopté en philaté-

lie pour la mesure de la dentelure.

En détachant le timbre, ces petits trous se trouvent divisés en deux parties égales qui forment comme une dentelle au bord de la marge, d'où l'emploi du terme « DENTELURE ».

Un moyen sûr de détacher un timbre de son voisin sans détériorer la dentelure consiste à le plier dans la dentelure avant de tirer légèrement pour le détacher.

Lorsqu'un timbre est indiqué dans le catalogue par exemple « dentelé 14 », cela signifie qu'il doit avoir 14 perforations par 2 centimètres dans les deux sens, « dentelé 13 X 14 » signifie qu'il y a 13 perforations aux deux centimètres horizontalement et 14 verticalement.

Comme il existe de nombreuses variétés dans les dentelures, là encore la sagacité du collectionneur doit s'exercer.

Un petit accessoire très simple, appelé ODONTOMETRE permet une vérification facile et rapide de la dentelure. Il suffit de placer le timbre à plat sur l'odontomètre et de le faire glisser sur les lignes qui y sont tracées Jusqu'à ce que les points noirs portés sur l'odontomètre se placent exactement dans les encoches de la dentelure du timbre. On lit alors directement sur le bout de la ligne le chiffre de la dentelure.

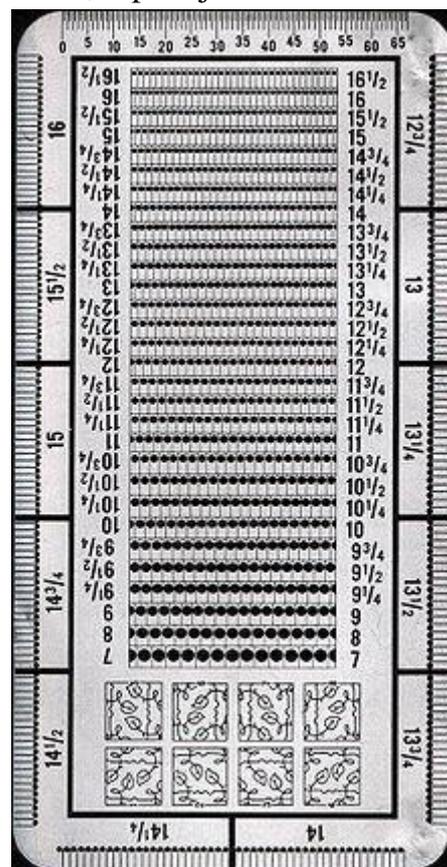
Pour en terminer avec la structure du timbre, nous indiquerons que certains pays ont employé et emploient encore du papier filigrané pour l'impression de leurs timbres. Ce **FILIGRANE**, obtenu par pression lors de la fabrication du papier, n'est pas toujours visible, pourtant, il peut jouer un rôle important dans la valeur d'un timbre et c'est pourquoi le débutant doit s'exercer à le déceler.

Si, en regardant le timbre par transparence, le filigrane ne se distingue pas, il faut avoir recours au FILIGRANOSCOPE.

Cet accessoire est constitué par un petit godet de matière foncée, on place le timbre à examiner face vers le fond du godet et on verse juste assez de benzine rectifiée pour mouiller la vignette. Le filigrane ressort alors en clair sur le fond foncé du godet.

N'employez surtout pas une benzine d'auto, il faut de la benzine rectifiée, que vous trouverez chez tous les droguistes.

Et maintenant que vous savez ce qu'est un timbre, passons à la pratique de la collection dans notre prochain numéro !



## Petites annonces !

Eh oui, je n'attends pas le mois prochain pour publier cette petite annonce au profit d'un de nos lecteurs français.

Je recherche, pour mon correspondant, des timbres du Congo (ex-Congo belge) qui viendraient s'ajouter à ceux que je lui offre pour faciliter le travail qu'il a entrepris sur notre ex-colonie.

A vos doubles ou triples ... il y a des richesses insoupçonnées parmi les Membres du Club Philatélique Ardennais et ses correspondants !

Ayez le cœur sur la main et non pas toujours la main sur le cœur !

Par avance, nous vous remercions. B.M.C..

**N'oubliez pas de passer vos commandes de matériel auprès de notre Vice-Président Trésorier Luc Deny. Catalogues, suppléments d'albums, etc.. Il n'est jamais trop tard mais il vaut mieux s'y prendre tôt !**

## Orthographe et géographie

(Francis KINARD, ARBA)

Nous allons voir que des lacunes en orthographe peuvent occasionner du travail inutile pour la poste.



L'adresse indiquée est « Monsieur Hérien, notaire à Thelien, près de Rosfaut »

Un employé des postes perspicace indique « voir par Rochefort ». Ce pli ayant été posté à Liège le 10 décembre 1844, il est dirigé vers CINEY. En effet, le bureau de distribution de ROCHEFORT dépend de cette perception depuis le 01/08/1844. Avant ce jour, il dépendait de la perception de MARCHE. Le port indiqué à Liège est logiquement de 4 décimes : 3 pour le trajet jusque Ciney plus le décime rural indiqué par la marque encadrée SR (Service Rural).

C'est là que l'on se rend compte que le notaire Hérien habite à TELLIN qui fait partie de l'arrondissement postal de SAINT-HUBERT. En conséquence, le bureau de Ciney applique sa marque de déboursé et expédie le pli vers Saint-Hubert où il arrive le 13 (faible double cercle rouge).



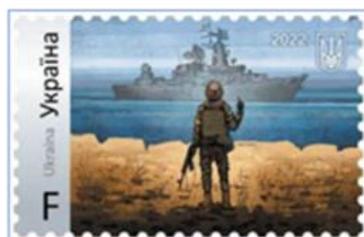
La perception de Saint-Hubert le fait suivre vers la distribution de WELLIN dont dépend la commune rurale de Tellin. Le port est modifié à 5 D car le trajet de Liège à Saint-Hubert vaut 4D plus le décime rural. Il est assez amusant de constater que, si un pli identique avait été envoyé entre le 1<sup>er</sup> janvier 1836 et la mi-1838, il n'aurait pas provoqué une erreur de trajet. En effet, pendant cette période les distributions de Rochefort et de Wellin dépendaient toutes deux du bureau de perception de Marche.

## Les timbres, l'Ukraine et la guerre.

### Emissions d'Ukraine.

Vous avez sans doute vu au journal télévisé des images de l'engouement des Ukrainiens pour l'achat du timbre de guerre émis, le 12 avril dernier, par le service postal ukrainien Ukrposhta, ferveur illustrée par les files d'attente au bureau de poste principal de Kiev.

Le timbre représente un soldat ukrainien exécutant un doigt d'honneur devant un navire de guerre russe, symbole de la résistance ukrainienne envers la Russie.



2 valeurs d'affranchissement :  
**F** pour le tarif intérieur par recommandé et  
**W** pour le tarif international.

Timbre « privé, personnalisé » avec la même image sur la vignette sans valeur d'affranchissement attachée au timbre **V** pour le courrier intérieur (destiné à l'Ukraine).



- F** - 23 UAH → courrier intérieur recommandé <50g
  - V** - 12 UAH → courrier intérieur ordinaire <50g
  - W** - 1.5 USD → courrier international ordinaire <50g
- UAH = HRYVNIA (devise ukrainienne)  
1 UAH = 100 kopecks = +- 0,033€



Les couleurs du timbre rappellent le drapeau de l'Ukraine : un premier plan **jaune** avec le soldat ukrainien et, derrière, le **bleu** de la mer avec le navire russe.

Enveloppe du 1<sup>er</sup> jour de l'émission (FDC) de la ville de Khmelnytsky

Le sujet du timbre fait référence à la bataille de l'île aux Serpents (Snake island) du 24 février 2022 : 13 soldats ukrainiens présents sur l'île répondent par la phrase « navire de guerre russe, va te faire foutre ! » au croiseur lance-missiles Moskva qui exige leur reddition. Deux jours après l'émission du timbre, le 14 avril, l'Ukraine annonce avoir touché et endommagé gravement le croiseur Moskva avec deux missiles Neptune puis, en fin de journée, elle communique que le croiseur russe a coulé.

Le 23 mai, une nouvelle émission voit le jour semblable à la première mais avec de petites modifications : la disparition du navire russe Moskva et l'ajout de la date du naufrage de ce croiseur, le 14-04-2022.



Les valeurs d'affranchissement restent les mêmes (F et W) que celles de la 1<sup>ère</sup> émission.

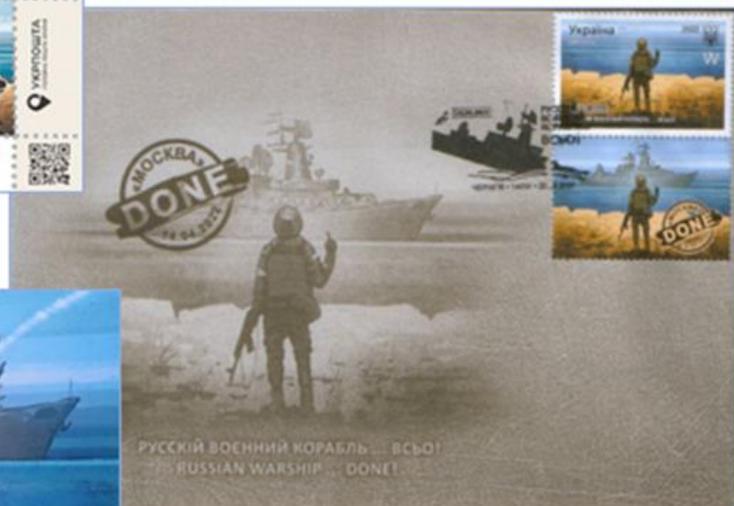
Une vignette sans valeur d'affranchissement est attachée, elle montre le navire russe avec la légende « Navire de guerre russe... fini ! ».



Les bénéfices des ventes de ces timbres vont à une fondation dont le but est « d'aider les médecins, les militaires et les civils », a indiqué Ukrposhta, la poste ukrainienne. Les timbres sont vendus par petite feuille de 3 timbres et 3 vignettes, des inscriptions prennent place sur les marges en ukrainien et en anglais : « Navire de guerre russe... fini ! », "Mort aux ennemis", « Gloire à la nation » ainsi que la date du naufrage du Moskva « 14-04-2022 ».



▼ La carte maximum (CM) et



l'enveloppe premier jour (FDC) ▲ présentent une oblitération significative de la ville de Chernihiv illustrée du navire Moskva en train de couler.

Des timbres personnalisés ou privés ont aussi été émis avec la paix comme motif :



la colombe de la paix et la branche d'olivier sous différentes formes sur fond de drapeau jaune et bleu ukrainien.

Le motif d'un autre timbre émis en juillet a été déterminé par un concours : il reste dans le même contexte de dérision puisqu'on y voit un char russe en panne tiré par un tracteur ukrainien.

Ce timbre est déjà présent sur les sites de ventes pour collectionneurs en feuilles de 3 timbres de valeur F avec vignette attachée. D'autres valeurs doivent sans doute être mises en circulation, sans certitude au moment de la rédaction de cet article.



Sources :

<https://www.delcampe.net/fr/collections/timbres/>

<https://ukrposhta.ua/en>

[Ukrainian Philatelic and Numismatic Society https://www.upns.org/](https://www.upns.org/)

Remerciements à Hermann Kisselev pour les précisions qu'il m'a apportées.

## Le facteur rural, un « forçat de la route » (1830-1914) #1 Publié le [27/01/2022](#) par [Sylvain](#)



Carte Postale Ancienne – Facteur rural – 1900

C'est en 1830 que le **facteur** fait son apparition dans les campagnes cantaliennes. Jusque-là il n'existait pas de distribution postale à domicile, seule la correspondance administrative, acheminée par les piétons de la préfecture, parvient dans toutes les communes rurales.

Sous la Monarchie de Juillet, le contexte change, l'Etat veut favoriser la communication de l'ordre intellectuel, tout autant que matériel. Il ne s'agit pas simplement de favoriser le développement économique par les échanges. Il a aussi un dessein moral et politique qui est de pénétrer, d'intégrer et d'éclairer les campagnes. Il s'agit de mettre fin au « *primitivisme superstitieux et brutal dont jaillissent si facilement Jacqueries et Chouanneries* ». Le vote de la loi Sapey, qui donne naissance à la distribution postale dans les campagnes, s'inscrit tout à fait dans cet ordre d'idée. Le 1er avril 1830, **5.000 facteurs ruraux** s'élancent ainsi pour leur première distribution à travers les campagnes françaises.



Facteur de la petite poste de Paris en 1760 – YT1285

Le recrutement se fait en partie parmi les anciens messagers-piétons. Ceux-ci étant toutefois trop peu nombreux, l'administration fait surtout appel aux anciens soldats de l'Empire. Beaucoup, sans occupation depuis leur démobilisation, se proposèrent à cette nouvelle fonction. Appréciés pour leur esprit d'ordre et de discipline, ils étaient de plus robustes et capables d'effectuer de longs trajets à pieds par tous les temps.

Dans le Cantal, entre 1855 et 1895, sur 361 candidats au poste de facteur, 229 sont d'anciens militaires. L'obtention de cet emploi représente pour eux, comme pour la majorité des cantaliens, une possibilité d'ascension sociale. Le Cantal est un département pauvre qui n'offre que peu d'emplois à ses habitants obligés d'émigrer en grand nombre.

Dans ces conditions, bien que peu rémunéré, l'emploi de facteur possède un véritable attrait. Et ce qui compte ici est moins la réalité de la condition du facteur que l'image qu'en a la population des campagnes. Pour nombre de ruraux, il occupe une position enviée. Il représente l'Etat, porte un uniforme et jouit d'un certain prestige. Cette fonction assure une reconnaissance sociale qui dans la société rurale d'alors n'est pas chose négligeable.



Carte Maximum pour la Journée du Timbre 1950

Cependant, à leur entrée dans l'administration des Postes, les nouveaux arrivants découvrent les réalités parfois peu enviables du métier de facteur. Il se doit avant tout d'être un bon marcheur disposant d'une solide constitution apte à défier les longues marches dans la neige, le froid et sous la pluie l'hiver, sous l'orage et le soleil l'été.

En 1834, dans le Cantal, la distance moyenne calculée d'après 77 tournées différentes est de 21 km et la plus longue est de 32 km. Mais il ne s'agit là que d'estimations assez grossières de la part de l'administration qui se contente d'ajouter les distances séparant les différentes communes qui composent la tournée. Ce mode de calcul laisse de côté tous les écarts que le facteur doit faire, en particulier en pays d'habitat dispersé.

*Bulletin itinéraire*  
à l'usage des facteurs ruraux.  
Année N° 2 Communes de Muret, d'Albi et de Claviers

nom Localité	distance	Observations	nom Localité	distance	Observations
Prad (haut)	2		Craylus	2	
Prad (bas)	100		Wast (h)	100	
Claviers	100		Pradal	100	
Claviers (h)	100		Claviers	100	
Claviers (b)	100		Prad	100	
Claviers (c)	100		Pradal	100	
Claviers (d)	100		Pradal	100	
Claviers (e)	100		Pradal	100	
Claviers (f)	100		Pradal	100	
Claviers (g)	100		Pradal	100	
Claviers (h)	100		Pradal	100	
Claviers (i)	100		Pradal	100	
Claviers (j)	100		Pradal	100	
Claviers (k)	100		Pradal	100	
Claviers (l)	100		Pradal	100	
Claviers (m)	100		Pradal	100	
Claviers (n)	100		Pradal	100	
Claviers (o)	100		Pradal	100	
Claviers (p)	100		Pradal	100	
Claviers (q)	100		Pradal	100	
Claviers (r)	100		Pradal	100	
Claviers (s)	100		Pradal	100	
Claviers (t)	100		Pradal	100	
Claviers (u)	100		Pradal	100	
Claviers (v)	100		Pradal	100	
Claviers (w)	100		Pradal	100	
Claviers (x)	100		Pradal	100	
Claviers (y)	100		Pradal	100	
Claviers (z)	100		Pradal	100	

Bulletin d'itinéraire du Facteur Mialard – 1882

En 1882 le facteur Mialard, desservant les communes de Ruynes-en-Margeride et de Clavières, se plaint que la correspondance a augmenté dans de telles proportions qu'il lui est impossible de distribuer, seul, toute sa tournée. Les archives ont conservé à cette occasion un document précieux et d'ailleurs unique. Il s'agit du bulletin d'itinéraire de ce facteur. Si l'on additionne tous les écarts qui y sont portés, la tournée atteint 61,4 km !

Leur mission est rendue encore plus dure par les caractéristiques géographiques du Cantal. Dans les zones de montagne le froid parfois intense est un ennemi redoutable et les chutes de neige fréquentes sont un obstacle à la marche des facteurs. Dans ces conditions les longues distances deviennent de véritables calvaires.

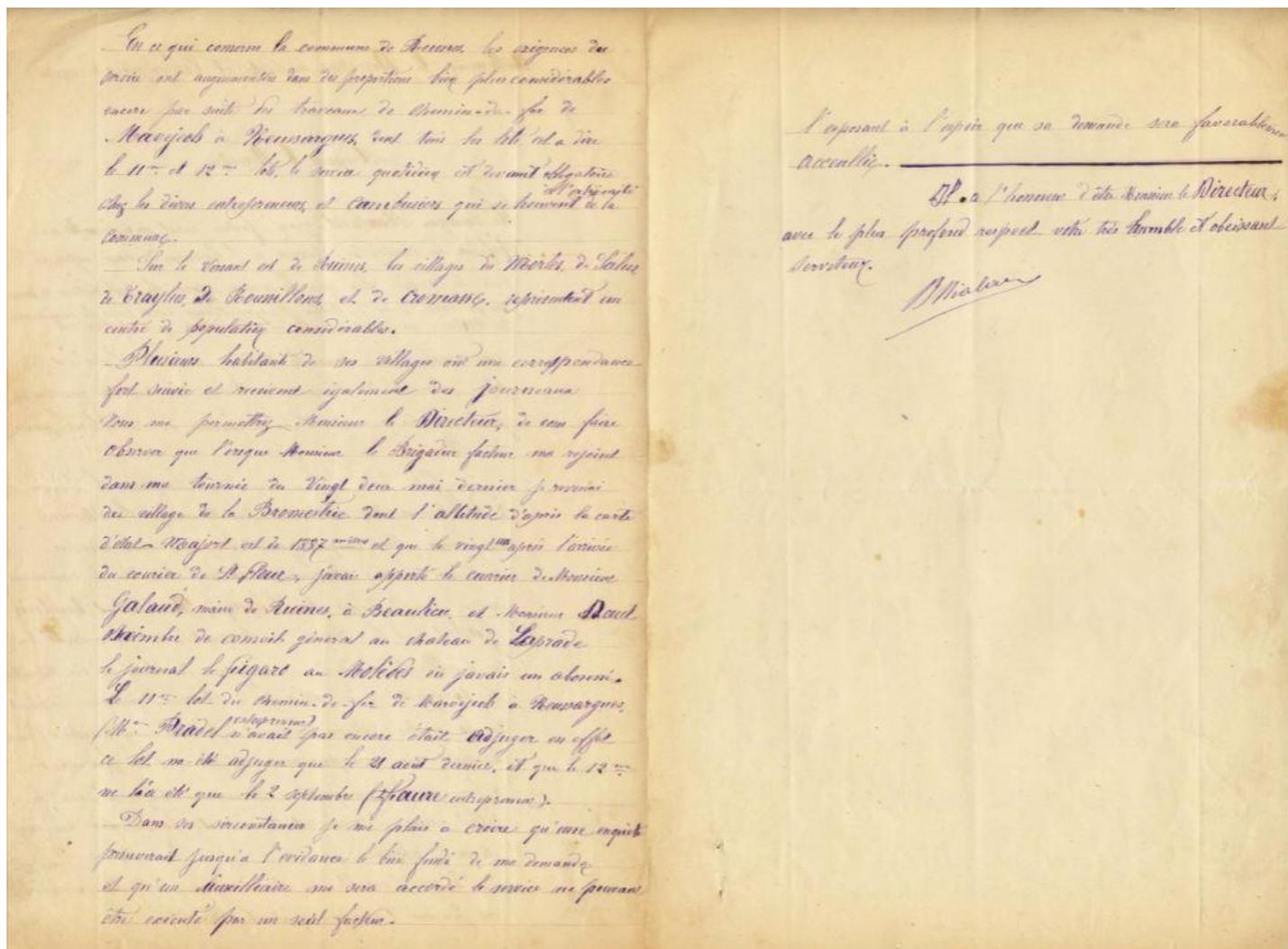
Monsieur le Directeur des postes et Télégraphes du Cantal

Monsieur le Directeur

Je soussigné Mialard, facteur rural résidant au chef-lieu du canton de Ruynes à l'honneur de vous adresser par la présente pour le service pour la distribution et dans un moment dans de telles proportions soit dans la commune de Ruynes, soit dans celle de Clavières qui il lui est impossible encore dans la saison actuelle l'une des plus abimées de l'année. Dans nos régions montagneuses pour arriver au moment de la course de St. Flour parvenant à Ruynes.

En effet pour la commune de Clavières le village de la Bromestue résidence de Monsieur L. Hocius en y suis obligé chaque jour de porter soit courrier, de bois à cinq kilomètres du chef-lieu de la commune autres cinq villages la Clauzel, Praniolat, Comberis, Gastier, et le Paus, se trouvent sur le versant sud de l'Allier à une distance moyenne de huit à dix kilomètres de Clavières, et de 15 à 17 de Roussas, plusieurs habitants de ces quatre villages envoient pendant une partie de l'année adressent une correspondance soit à leur femmes ou à leurs parents, lorsqu'il se trouvent chez eux dans la belle saison ils reçoivent directement jour ou nuit au quel ils sont abonnés.

D'où il résulte de ce fait d'une difficulté considérable un parcours d'environ quarante kilomètres.



Lettre du Facteur Mialard – suite et fin – 1882

A suivre ...

On a beaucoup parlé de la Papauté ces derniers temps.

J'ai fait pour vous une petite incursion dans mes archives pour retrouver la trace des quelques papes qui ont pu marquer l'histoire d'une façon ou d'une autre.

Je vous les livre ci-dessous, quelque peu dans le désordre car je ne suis pas spécialiste du tiercé.

Le Pape A, le tout premier par ordre alphabétique, notre père à tous,

Le Pape Able, le seul qui pouvait être élu quand il le fut,

Le Pape Agos, ancien maréchal grec converti au christianisme,

Le Pape Anine, qui fut un grand explorateur,

Le Pape Adopoulos, lointain cousin d'un homme politique grec,

Le Pape Atango Charlie, dit « A 380 » disparu dans le triangle des Bermudes,

Le Pape Annoël, petit barbu rougeaud qui s'intéressait beaucoup aux enfants,

Le Pape Arazy, célèbre pour ses reportages à scandales,

Le Pape Avérine, l'amant de la belle Vérine (sans rapport avec l'illustre Verrat),

Le Pape Aye, le plus douillet de tous, il adorait les fruits,

Le Pape Eete, originaire de Tahiti,

A suivre ... si j'ai de la place disponible

Echanges aux enchères de novembre 2022 lots 1-50						
Timbres de Belgique						
Lot n°	Désignation :	Etat	Cote COB	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
1	Bl 13 Chapelle musicale	xx	10,50 €	2,95 €		
2	Bl 13 V2 Chapelle musicale	xx	11,00 €	3,10 €		
3	Bl 14 Chapelle musicale ND	xx	10,50 €	2,95 €		
4	Bl 15 Secours d'hiver	xx	36,00 €	10,10 €		
5	Bl 16 Secours d'hiver ND	xx	36,00 €	10,10 €		
6	Bl 17 Albert et Isabelle	xx	15,50 €	4,35 €		
7	Bl 17 Albert et Isabelle	x	12,00 €	3,35 €		
8	Bl 20 Orval	xx	50,00 €	14,00 €		
9	Bl 29 Championnats d'Europe	x	50,00 €	14,00 €		
10	Bl 29 Championnats d'Europe	xx	80,00 €	22,40 €		
11	Bl 31 Antarctique	xx	180,00 €	50,40 €		
12	Bl 32 Réfugié	xx	85,00 €	23,80 €		
13	Bl 33 Ypres	xx	6,00 €	1,70 €		
14	Bl 34 Bourdon	xx	8,00 €	2,25 €		
15	Bl 35 Lépreux	xx	3,00 €	0,85 €		
16	Bl 36 R. de le Pasture	xx	4,25 €	1,20 €		
17	Bl 37 R. Van der Weyden	xx	4,00 €	1,10 €		
18	Bl 38 Florales	xx	1,50 €	0,55 €		
19	Bl 39 Zoo	xx	1,00 €	0,35 €		
20	Bl 40-41 Reine Elisabeth	xx	2,80 €	1,10 €		
21	375 Lion préo	x	18,00 €	5,05 €		
22	385 Peter Benoît	x	6,00 €	1,70 €		
23	385 Peter Benoît	xx	17,50 €	4,90 €		
24	386-89 Expo Bruxelles	O	2,50 €	0,70 €		
25	386 Expo Bruxelles	x	0,75 €	0,20 €		
26	387 Expo Bruxelles	xx	6,50 €	1,80 €		
27	388 Expo Bruxelles	xx	30,00 €	8,40 €		
28	389 Expo Bruxelles	xx	30,00 €	8,40 €		
29	391 Léopold 3 Blkoc de 4	xx	96,00 €	26,90 €		
30	391 + 393 Léopold 3	x	12,00 €	3,35 €		
31	401-403 Léopold 3	O	0,80 €	0,20 €		
32	402 Léopold 3	xx	1,75 €	0,50 €		
33	404-406 Enfants royaux	x	7,00 €	1,95 €		
34	404-406 Enfants royaux	xx	20,00 €	5,60 €		
35	404-406 Enfants royaux blocs de 4	xx	80,00 €	22,40 €		
36	407-409 Diligences	x	6,00 €	1,70 €		
37	407-409 Diligences	xx	15,00 €	4,20 €		
38	410 François de Tassis	xx	160,00 €	44,80 €		
39	415 Reine Astrid Variété	O	1,50 €	0,40 €		
40	415 Reine Astrid Variété	x	2,50 €	0,70 €		
41	415 Reine Astrid + Variété 2 se tenant	xx	6,75 €	1,90 €		
42	415 Reine Astrid + Variété 2 en bloc de 4 (1variété)	xx	7,50 €	2,10 €		
43	415 Reine Astrid Variété 2	xx	6,50 €	1,80 €		
44	417 Reine Astrid	x	1,75 €	0,50 €		
45	418 Reine Astrid	xx	12,50 €	3,50 €		
46	411-18 Reine Astrid	xx	25,00 €	7,00 €		
47	418A-26 Lions	O	1,35 €	0,40 €		
48	418A-26 Lions	x	1,75 €	0,50 €		
49	418A-26 Lions	xx	2,75 €	0,80 €		
50	418A-26 Lions + 418Aa +424 a + 426 a (certains x et xx)		6,15 €	1,70 €		

Trans mettez vos enchères au président pour les lots 1 à 50

**Transmettez vos enchères à Francis Beaugnée pour la liste des lots 51 à 100.**

<b>Enchères Novembre 2022 - lots 51 à 100</b>						
<b>Timbres de Belgique</b>						
Lot n°		Etat	Cote COB	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
51	513/18 Troisième Orval	X	31,00 €	9,30 €		
52	519/26 Les Beffrois	X	25,00 €	7,50 €		
53	538/46 Armoiries	X	5,00 €	1,50 €		
54	547/55A Armoiries	X	15,00 €	4,50 €		
55	573/82 Portraits Princes Européens	X	3,00 €	0,90 €		
56	583/92 Série "St-Martin I"	X	3,25 €	0,95 €		
57	593/600 Les savants	X	1,25 €	0,40 €		
58	601 Chritophe Plantin	X	1,50 €	0,45 €		
59	602 Diptyque	X	7,50 €	2,25 €		
60	603/12 Secours d'hiver n° 5	X	3,75 €	1,10 €		
61	613/14 Secours d'hiver n°6	X	2,75 €	0,85 €		
62	615/22 Les métiers statuettes	X	2,50 €	0,75 €		
63	647/52 Tableaux d'Antoine Van Dijk	X	2,85 €	0,90 €		
64	639/40 Secours d'hiver n° 8	X	3,20 €	0,95 €		
65	631/38 Secours d'hiver n°7	X	5,50 €	1,65 €		
66	653/60 Légendes belges	X	1,60 €	0,50 €		
67	661/69 Hommes célèbres	X	3,60 €	1,10 €		
68	674/689 Lion héraldique	X	13,00 €	3,90 €		
69	674A/689A Lion héraldique	X	7,50 €	2,25 €		
70	697/98 Sinistrés grand format	X	1,80 €	0,55 €		
71	701/09 Prisonniers de guerre .....	X	3,75 €	1,15 €		
72	716/24 Armoiries	X	4,50 €	1,35 €		
73	724 A/C/E surcharges locales	X	11,00 €	3,30 €		
74	724B/D:F surcharges locales	X	11,00 €	3,30 €		
75	724 G/H/I surcharges locales	X	27,00 €	8,10 €		
76	724 K/L/M surcharges locales	X	11,00 €	3,30 €		
77	724 N/O/P surcharges locales	X	5,00 €	1,50 €		
78	724 R/S/T surcharges locales	X	1,75 €	0,55 €		
79	690/96 Léopold III	X	2,85 €	0,85 €		
80	728/36 série Bodovan	X	11,25 €	3,40 €		
81	737/41 Portraits sénat n° I	X	13,50 €	4,05 €		
82	742 Baudouin de Constantinople	X	11,00 €	3,30 €		
83	743/47 Armoiries villes belges	X	15,00 €	4,50 €		
84	751/55 Portraits Sénat II	X	45,00 €	13,50 €		
85	756/60 Armoiries	X	21,00 €	6,30 €		
86	773/76 Abbaye d'Achel	X	13,00 €	3,90 €		
87	777/80 Basilique de Chèvremont	X	12,00 €	3,60 €		
88	761/66 Exportations belges	X	4,00 €	1,20 €		
89	767/72 idem lot précédent modifié	X	14,50 €	4,35 €		
90	781/84 Edouard Anseele	X	10,00 €	3,00 €		
91	785 libération Anvers	X	25,00 €	7,50 €		
92	786 Résistant	X	12,50 €	3,75 €		
93	787/91 Antituberculeux 1948	X	36,50 €	10,95 €		
94	792/94 Tableaux	X	140,00 €	42,00 €		
95	795/97 Tableaux	X	140,00 €	42,00 €		
96	814/22 Portraits du Sénat IV	X	42,50 €	12,75 €		
97	827/31 Athlétisme au Heysel	X	50,00 €	15,00 €		
98	834/40 Antituberculeux 1950	X	33,00 €	9,90 €		
99	842/44 Unesco 1951	X	14,00 €	4,20 €		
100	860/62 Prisonniers politiques	X	38,00 €	11,40 €		